



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
15 novembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 32^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 6 novembre 2013 à 15 heures

Président : M. Waruna (Sri Lanka)

Sommaire

Point 16 de l'ordre du jour – Les technologies de l'information et des communications au service du développement (*suite*)

Point 17 de l'ordre du jour – Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- a) Commerce international et développement (*suite*)
- b) Système financier international et développement (*suite*)
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (*suite*)
- d) Produits de base (*suite*)

Point 18 de l'ordre du jour – Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Point 19 de l'ordre du jour – Développement durable (*suite*)

- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (*suite*)
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la diversification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (*suite*)

Point 20 de l'ordre du jour – Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-55112X (F)



Merci de recycler 



Point 21 de l'ordre du jour – Mondialisation et interdépendance (*suite*)

- a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance (*suite*)
- b) Science et technique au service du développement (*suite*)

Point 22 de l'ordre du jour – Groupes de pays en situation particulière (*suite*)

- b) Conférence consacrée à l'examen d'action complet de l'application du Programme d'action d'Almaty (*suite*)

Point 23 de l'ordre du jour – Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (*suite*)
- b) Participation des femmes au développement (*suite*)
- c) Mise en valeur des ressources humaines (*suite*)

Point 24 de l'ordre du jour – Activités opérationnelles de développement (*suite*)

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (*suite*)
- b) Coopération Sud-Sud (*suite*)

Point 25 de l'ordre du jour – Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (*suite*)

Point 26 de l'ordre du jour – Vers des partenariats mondiaux (*suite*)

Point 61 de l'ordre du jour – Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien sur leurs ressources naturelles (*suite*)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 16 de l'ordre du jour – Les technologies de l'information et des communications au service du développement (suite) (A/C.2/68/L.18)

Projet de résolution relatif à une Journée internationale pour la promotion et la protection du télétravail (A/C.2/68/L.18)

1. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.18](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 17 de l'ordre du jour – Questions de politique macroéconomique (suite)

a) Commerce international et développement (suite) (A/C.2/68/L.8 et L.12)

Projet de résolution sur le commerce international et le développement (A/C.2/68/L.8)

Projet de résolution sur les mesures économiques unilatérales pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/C.2/68/L.12)

2. **M. Daunivalu** (Fidji) présente les projets de résolution [A/C.2/68/L.8](#) et [L.12](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

b) Système financier international et développement (suite) (A/C.2/68/L.4)

Projet de résolution sur le système financier international et le développement (A/C.2/68/L.4)

3. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.4](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (suite) (A/C.2/68/L.15)

Projet de résolution sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (A/C.2/68/L.15)

4. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.15](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

d) Produits de base (suite) (A/C.2/68/L.16)

Projet de résolution sur les produits de base (A/C.2/68/L.16)

5. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.16](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 18 de l'ordre du jour – Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (suite) (A/C.2/68/L.25)

Projet de résolution sur la suite et la mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (A/C.2/68/L.25)

6. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.25](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 19 de l'ordre d jour – Développement durable (suite) (A/C.2/68/L.23 et L.26)

Projet de résolution sur la Journée mondiale de la vie sauvage (A/C.2/68/L.23)

Projet de résolution sur la marée noire sur les côtes libanaises (A/C.2/68/L.26)

7. **M. Daunivalu** (Fidji) présente les projets de résolution [A/C.2/68/L.23](#) et [L.26](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (suite) (A/C.2/68/L.19)

Projet de résolution sur la protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (A/C.2/68/L.19)

8. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.19](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la diversification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (suite) (A/C.2/68/L.22)

Projet de résolution sur l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la diversification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (A/C.2/68/L.22)

9. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.22](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 20 de l'ordre du jour – Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (suite) (A/C.2/68/L.14)

Projet de résolution sur l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et sur le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (A/C.2/68/L.14)

10. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.14](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 21 de l'ordre du jour – Mondialisation et interdépendance (suite)

a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance (suite) (A/C.2/68/L.17)

Projet de résolution sur le rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance (A/C.2/68/L.17)

11. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.17](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

b) Science et technique au service du développement (suite) (A/C.2/68/L.11 et L.13)

Projet de résolution sur la science et la technique au service du développement (A/C.2/68/L.11)

12. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.11](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Projet de résolution sur l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière (2015)

13. **M^{me} Morgan** (Mexique), présentant le projet de résolution [A/C.2/68/L.13](#) au nom des auteurs ainsi que de Cuba, de la Chine et de l'Ukraine, dit que l'initiative est venue de la communauté scientifique. L'un des buts est d'améliorer l'accès aux avantages des techniques optiques et utilisant la lumière, étant donné que celles-ci auront une incidence directe sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines comme la santé et la sécurité alimentaire et dans bien d'autres encore.

Point 22 de l'ordre du jour – Groupes de pays en situation particulière (suite)

b) Examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty (suite) (A/C.2/68/L.10)

Projet de résolution sur les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (A/C.2/68/L.10)

14. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.10](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 23 de l'ordre du jour – Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite)

a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (suite) (A/C.2/68/L.3)

Projet de résolution sur la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/C.2/68/L.3)

15. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.3](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

b) Participation des femmes au développement*(suite) (A/C.2/68/L.7)**Projet de résolution sur la participation des femmes au développement (A/C.2/68/L.7)*

16. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.7](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

c) Mise en valeur des ressources humaines (suite)*(A/C.2/68/L.6)**Projet de résolution sur la mise en valeur des ressources humaines (A/C.2/68/L.6)*

17. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.6](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 24 de l'ordre du jour – Activités opérationnelles de développement (suite)**a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (suite) (A/C.2/68/L.2)***Projet de résolution sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/C.2/68/L.2)*

18. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.2](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

b) Coopération Sud-Sud (suite) (A/C.2/68/L.5)*Projet de résolution sur la coopération Sud-Sud (A/C.2/68/L.5)*

19. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.5](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 25 de l'ordre du jour – Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (suite) (A/C.2/68/L.20 et L.21)*Projet de résolution sur une Année internationale des légumineuses en 2016 (A/C.2/68/L.20)*

20. **M. Eler** (Turquie), présentant le projet de résolution [A/C.2/68/L.20](#) au nom de sa propre délégation et de celle du Pakistan, dit que son principal objectif est de mieux faire connaître la contribution des légumineuses à la sécurité alimentaire et à la nutrition en général. Dans le monde, 22 % des protéines et 7 %

des glucides sont obtenus à partir des légumineuses. Les légumineuses sont bénéfiques pour l'environnement, car elles enrichissent et aèrent les sols; de plus, après leur récolte, elles se conservent facilement.

21. **Le Président** annonce que les délégations de l'Éthiopie, du Niger, du Nigéria, de la République dominicaine, de Sri Lanka et de l'Ukraine ont décidé de parrainer le projet de résolution.

Projet de résolution sur la Journée mondiale des sols et sur l'Année internationale des sols (A/C.2/68/L.21)

22. **M. Daunivalu** (Fidji) présente le projet de résolution [A/C.2/68/L.21](#) au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 26 de l'ordre du jour – Vers des partenariats mondiaux (suite) (A/C.2/68/L.24)*Projet de résolution « Vers des partenariats mondiaux » : démarche fondée sur des principes pour le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, en particulier le secteur privé (A/C.2/68/L.24)*

23. **M^{me} Ramoškaitė** (Lituanie), présentant le projet de résolution [A/C.2/68/L.24](#) au nom des auteurs cités dans le document ainsi que de la Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Monaco et de l'Ukraine, dit qu'il souligne l'importance des partenariats multipartites, en particulier ceux auxquels participe le secteur privé. Elle attire l'attention à cet égard sur les paragraphes 19 et 20.

Point 61 de l'ordre du jour – Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien sur leurs ressources naturelles (A/C.2/68/L.27)*Projet de résolution sur la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien sur leurs ressources naturelles (A/C.2/68/L.27)*

24. **M. Elkaraksy** (Égypte), présentant le projet de résolution [A/C.2/68/L.27](#), dit que les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de la Bolivie, du Brésil, de l'Inde, du Niger, du Nigéria, et du Viet Nam se sont jointes aux auteurs cités dans le

document. Le projet de résolution découle des conclusions du Secrétaire général dans son rapport [A/68/77](#), à savoir que la poursuite de l'occupation par Israël du Territoire palestinien occupé, y compris de Jérusalem-Est, continue d'aggraver les problèmes économiques et sociaux du peuple palestinien. Il demande également que le Secrétaire général fasse rapport sur son application à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

La séance est levée à 16 h 15.